



Le mécénat d'entreprise

Ubiquis

Paris, le 1^{er} octobre





Sommaire

Ouverture	3
Georges CHABIN, Directeur de la communication.....	
Qu'est-ce que le mécénat ?.....	3
Maxine HEBERT, Responsable du Mécénat, société Ubiquis.....	
I. Définition du mécénat d'entreprise	3
1. Un engagement	4
2. Une vision partagée	4
3. Un respect mutuel.....	4
II. Les apports du mécénat aux entreprises et aux bénéficiaires	4
Quel avenir pour le mécénat culturel ?	5
Table ronde animée par Olivier DUDREUIL, journaliste.....	



Ouverture

Georges CHABIN
Directeur de la communication

Chers amis, je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui, dans ce splendide pavillon, pour échanger autour de ce thème qui nous est cher : le mécénat d'entreprise.

La crise économique et financière qui touche notre pays depuis plusieurs années n'aura pas épargné notre secteur. En effet, depuis deux ans maintenant, nous observons une décroissance marquée du mécénat culturel ainsi qu'une nette diminution des financements publics qui nous étaient dévolus. Dans ce contexte, le mécénat d'entreprise doit être repensé pour retrouver ses fondamentaux, connaître un nouvel essor et créer les conditions de son avenir.

Plus que jamais me semble-t-il, la société et l'entreprise ont besoin du mécénat. Il nous appartient, aujourd'hui, au cours des débats que j'espère riches et fructueux, de définir les grandes lignes d'un mécénat en phase avec son temps. Dans cette optique, nous avons convié, à notre symposium, des intervenants très divers : chefs d'entreprise, responsables du mécénat, représentants du monde associatif, experts, etc.

Je vous souhaite, nous souhaite à tous, d'excellents travaux.

Qu'est-ce que le mécénat ?

Maxine HEBERT
Responsable du Mécénat, société Ubiquis

Avant d'entrer dans le vif du sujet et d'aborder nos différentes tables rondes, il ne nous a pas semblé inutile de rappeler ce qu'était le mécénat d'entreprise et quels bénéfices les entreprises pouvaient en retirer.

I. Définition du mécénat d'entreprise

Selon les termes de l'ADMICAL, le mécénat est un engagement, une vision partagée et un respect mutuel.



1. Un engagement

Le mécénat est un engagement libre de l'entreprise au service de causes d'intérêt général, inscrit dans la durée, sous la forme d'un don financier, de produits, de technologie ou d'un apport de compétences, sans recherche d'impact sur ses activités marchandes. Cette démarche d'attention et d'ouverture à la société éclaire et enrichit l'identité de l'entreprise.

2. Une vision partagée

La relation entre l'entreprise mécène et le bénéficiaire est un lien de confiance et d'échange construit sur un rapport d'égalité, et repose sur une vision partagée qui donne naissance à un acte commun. Elle ouvre un espace pour des actions nouvelles et permet la prise d'initiatives, l'expérimentation et l'innovation.

3. Un respect mutuel

L'entreprise s'engage à respecter le projet du bénéficiaire, ses choix et son expertise. Elle tient compte de ses capacités de suivi et de sa taille afin de ne pas exiger de sa part de retours disproportionnés. Elle comprend que les projets ne peuvent pas se réaliser sans frais de fonctionnement et n'élude pas cette question. Le bénéficiaire s'engage quant à lui à respecter l'entreprise en faisant preuve de transparence dans l'utilisation des fonds alloués ainsi que dans la réalisation du projet. Il informe régulièrement de l'évolution du projet et communique sur l'engagement de l'entreprise à ses côtés.

II. Les apports du mécénat aux entreprises et aux bénéficiaires

Le mécénat crée du sens autour de la mission de l'entreprise dans la société. Le mécénat permet à l'entreprise de s'ouvrir vers l'extérieur plutôt que de rester centrée sur elle-même. Le mécénat renforce la fierté et contribue au développement personnel des collaborateurs. Enfin, le mécénat est source de réputation et de confiance.

Pour les bénéficiaires, le mécénat offre non seulement une source de financement, mais encore une visibilité nouvelle, un vecteur différent pour promouvoir son art, ses recherches, son projet.



Quel avenir pour le mécénat culturel ?

Table ronde animée par Olivier DUDREUIL, journaliste

Ont participé à cette table ronde :

Laurent SYGMA, chef d'orchestre

Maud GUEGUIN, directrice du Mécénat de la Société Olifer

Patrice IMBERT, président de l'Association Mécènes pour tous

Sylvie ROLLAND, galeriste

Olivier DUDREUIL

La culture apparaît aujourd'hui encore comme le parent pauvre du mécénat. Bien souvent, les entreprises mécènes s'impliquent plus volontiers dans les domaines de l'environnement, de la recherche ou de la solidarité internationale. Pourtant, en soutenant un projet artistique, l'entreprise trouve une manière nouvelle de s'inscrire dans la construction sociale, en réhabilitant sa part sensible aux yeux du public.

Laurent SYGMA

C'est en effet une composante non négligeable. J'ai le sentiment que les entreprises en prennent peu à peu conscience. D'ailleurs, récemment une grande institution bancaire a fait le choix de reconfigurer sa politique de mécénat en redéployant ses efforts vers la musique plutôt que vers le sport qu'elle avait jusque-là privilégié.

Sylvie ROLLAND

Ce n'est sans doute pas un hasard si ce redéploiement s'effectue vers la musique plutôt que vers le théâtre ou la peinture contemporaine. Art plus consensuel, moins estampillé « élitiste », la musique a l'avantage de pouvoir réunir un large public.

Olivier DUDREUIL

Souvent, les entreprises souhaitent s'engager dans des actions événementielles qui leur permettront de retirer une visibilité de leur mécénat. Elles privilégient donc les partenaires à fort potentiel de visibilité. Le tissu culturel de base, pourtant essentiel, s'en trouve donc relativement oublié.

Patrice IMBERT

Pourtant, la politique culturelle apporte davantage d'opportunités d'échanges avec les clients et les partenaires, par l'intermédiaire d'expositions, de concerts, de pièces de théâtre, etc. Par ailleurs, il me semble important de soutenir des projets locaux. En effet, en soutenant la création artistique sur notre territoire, nous renforçons son attractivité, nous améliorons son image. C'est un point essentiel pour les entreprises locales. Notre association regroupe aujourd'hui une trentaine d'entreprises de taille souvent modeste. Collectivement, nous sommes parvenus à rassembler, chaque année, 150 000 euros environ, ce qui nous permet de soutenir près de 80 projets.

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01 44 14 15 16 – www.ubiquis.fr – infofrance@ubiquis.com